

**REUNION DE LA CLE DU TONNERROIS DU 12 NOVEMBRE 2018**

L'an deux mil dix-huit, le lundi douze novembre à dix-huit heures trente, la Commission Locale d'Énergies du Tonnerrois (CLET) du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY), régulièrement convoquée, s'est réunie à TANLAY, Salle du Foyer Rural, 1 rue Basse des Fossés, sous la coprésidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, et de Monsieur Jean-Pierre BOUILHAC, Vice-président du SDEY.  
Convocation du 30.10.2018.

**Etaient présents :**

**Délégués titulaires**

Christian LETORT, Sylvie CHAMBRIS, Thierry MALON, Jacky LEJAY, Gilles FORGEOT, Mathieu MONNOT, Patrick GIRAULT, Pierrette GIBIER, José DE PINHO, Eric KLOETZEN, Yves ROUGET, Claude DEPUYDT, Ludovic BAUDOT, Philippe OSAER, Dominique PROT, Jean-Marie JOBLIN, Emeric ROZE, Martine GAULT, Gérard ROUGIER, Céline FRANCHE, Maurice JAMBON, Jean-Louis INOT, Patrick CERVEAU, Eliane THOMAS, Vincent FOREY, Rémi GAUTHERON, François BOISE, Gérard SOULIER, Jean-Louis MARONNAT, Patrick LORNE, Paul DE DEMO, Jean-Pierre BOUILHAC, Jean-Claude GASNIER, Benoit BLANDIN, Yves HUGOT.

**Délégués suppléants**

Raymond HARDY, Sylvie CHUCHU.

**Etaient absents :**

**Délégués titulaires**

Luc COLNOT, Philippe THINEY, Sébastien PION, Damien ROUSSEL, Sébastien PODOR, Patrick PREVOST, Christian LE BAIL, Pascal VEAUX (excusé), Jean-Michel REMY, Gilles GERBERT, Michel BLONDEAU (excusé), Gilles SACKPEY, Marie-Laure COLLON, Hervé PASCAULT, Georges REMY, Florent CAMUS, Eric DURNEY, Alexis CHALLOY, Jean-Pierre ROZE, Matthias MANGANELLI, Gérard COURCELLES, Charly JOUAN, André MLYNARCZYK, Dominique KUNLIN, Bernard FOREY, Martial MAROLLES, Jean-Claude RUND, Sébastien SABOURIN, Dominique AGUILAR (suppléée), Odile MATHIEU (suppléée), Régis LHOMME, Marc DUBOIS, Anthony BELLEGANTE, Josiane ALPHONZAIER, Christian PICQ, Rémy SEGAERT (excusé).

**Etaient présents également :**

Dominique MENTREL, Maire de DANNEMOINE ; Dominique BUSSY, Maire de MOLOSMES ; Monique DEROUELLE, Maire de SOUMAINTRAIN ; Régis NICOLLE, Maire de THOREY ; Delphine GRIFFON, Maire de TRICHEY.

Monsieur Jean-Pierre BOUILHAC, Vice-président du SDEY, remercie tous les élus de leur présence à cette assemblée, précise que Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, arrivera d'ici un quart d'heure étant sur la route de retour de Paris, et présente les excuses de Monsieur Michel BLONDEAU, Animateur de la CLET, de Monsieur Pascal VEAUX et Madame Anne JERUSALEM, délégués de CHASSIGNELLES.



Il remercie également les représentants du SDEY et des entreprises, qui sont venus à cette réunion afin d'apporter des informations et répondre aux éventuelles questions des délégués : Monsieur Eric GENTIS (Directeur Général des Services du SDEY), Monsieur Edouard BURRIER (Directeur du Service Technique du SDEY), Madame Émeline RIMBAULT (Directrice du Service des CLE SDEY), Madame Fabienne HERRMANN (Secrétaire CLET SDEY), Madame Karen GUYOT (Chargée d'affaires CLET SDEY), Madame Sandrine DELAGE (Responsable service Eclairage Public SDEY), Monsieur Marc BRUNEAU (Société TPIL), Monsieur Jean-Michel LEDEUIL (Société CITEOS).

## ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté par Monsieur Jean-Pierre BOUILHAC, Vice-président du SDEY :

1. Actualités du SDEY
2. Travaux
3. Questions diverses.

\*\*\*

Le compte rendu de la réunion du 17 juillet 2017 est approuvé après rectification suivante :

Était présent : Vincent FOREY, délégué de RAVIERES.

Était absent : Bernard FOREY, délégué de SAMBOURG.

## 1 - ACTUALITES DU SDEY

**Bornes électriques et Auto Partage** (présenté par Edouard BURRIER, Directeur du Service Technique)

Monsieur Edouard BURRIER commente un PowerPoint projeté lors de la réunion portant sur l'accès au service de bornes de charge (*annexé au présent compte-rendu*).

Il précise que l'accès se déroule en deux étapes :

- Chaque utilisateur doit créer son compte utilisateur sur [www.sdey.fr](http://www.sdey.fr)
- Cette ouverture de compte permet :
  - soit de recevoir un badge personnalisé, utilisé comme carte d'accès à toutes les bornes du réseau SDEY
  - soit de flasher le QR Code d'une borne du réseau SDEY avec un smartphone, pour accéder à la borne

Il développe ensuite le mode d'emploi pour les abonnés et non abonnés et précise que la gratuité du service se poursuit jusqu'au 31 décembre 2018.

Un numéro et une adresse mail dédiée sont opérationnels en cas de panne ou de difficultés d'accès :

**0 970 830 213** : numéro unique du service d'astreinte opéré par le prestataire (Société SPIE)

**[info-usager.silene@spie.com](mailto:info-usager.silene@spie.com)**



Il continue ensuite son exposé en présentant le thème de «l'auto partage» illustré par une vidéo de Monsieur Eric COQUILLE, Maire de PERRIGNY SUR ARMANÇON, expliquant la mise en place de ce service dans sa commune : un véhicule électrique communal réservé à ses administrés via une plateforme de réservation mis à disposition de la commune par le SDEY. En outre, le SDEY fera l'adaptation du véhicule (accès sans clef, outil de diagnostic véhicule). Ce service proposé par le SDEY est associé à une borne de charge.

*(arrivée de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY)*

De nombreuses questions notamment sur le coût de ce service pour la commune et pour les usagers sont posées par les délégués. Monsieur Jean-Louis INOT, délégué de PERRIGNY SUR ARMANÇON, y apporte réponses. Pour la commune, le coût est d'environ 456€/mois.

Il faut saluer le choix de la commune, dit Monsieur Jean-Pierre BOUILHAC, Vice-président du SDEY.

Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, prend la parole pour présenter les motifs de son retard et présenter ses excuses. Il explique le choix de la location du véhicule en auto-partage plus favorable que l'achat compte tenu de l'évolution des technologies.

**Eclairage Public et sinistres** *(présenté par Sandrine DELAGE, Responsable service Eclairage Public SDEY)*

Madame Sandrine DELAGE commente également un PowerPoint projeté lors de la réunion (*annexé au présent compte-rendu*) rappelant les démarches à suivre en cas de sinistre, vandalisme ou vol (pour les communes ayant transféré leur compétence EP au SDEY avec ou sans maintenance). Le SDEY se charge de la gestion du dossier après réception des renseignements et documents transmis par la commune. Ces éléments sont listés en annexe.

Les numéros de téléphone et adresse électronique ci-après sont communiqués pour signaler en premier lieu le sinistre :

- Les jours ouvrés:  
contacter le SDEY au 03 86 80 49 82 / 07 72 55 65 03  
[s.delage@sdey.fr](mailto:s.delage@sdey.fr)
- Les Week end, nuits et jours fériés:  
numéro d'astreinte 06 14 27 23 56

Par ailleurs, un rappel est fait sur le transfert de la compétence éclairage public : Assurez-vous d'avoir transmis au SDEY l'état de l'actif de votre éclairage public cosigné du Maire et du Trésorier ce qui permet au SDEY d'établir le procès-verbal de mise à disposition et le certificat administratif que vous devrez retourner signer au SDEY. Sans ces documents, la commande des travaux d'éclairage public peut être bloquée par votre Trésorerie.

**Compétence gaz** *(présenté par Emeline RIMBAULT, Directrice du service des CLE SDEY)*

Madame Emeline RIMBAULT rappelle aux délégués que 126 communes ont transféré leur compétence Gaz au SDEY.



Ce transfert permet aux communes de répondre à l'obligation de contrôle de la concession gaz avec GRDF et de bénéficier de 30% de subvention sur les travaux d'extension du réseau de gaz.

Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, invite les communes à transférer leur compétence au SDEY, même si pour l'instant il n'y a pas de réseau gaz présent sur le territoire communal.

Madame Emeline RIMBAULT termine son propos par un rappel de la procédure « groupement d'achat » :

- Conditions d'adhésion :
  - électricité : contrats de + 36Kva
  - gaz : sans seuil de consommation
- Comment adhérer :
  - délibération + signature de l'acte constitutif
  - signature du mandat + fichier de collecte complété

A noter : tous les documents doivent être retournés avant le 30/11/2018.

## 2 - TRAVAUX

*(présenté par Jean-Pierre BOUILHAC, Vice-Président du SDEY)*

Un document a été remis aux délégués en début de séance intitulé « état des travaux et demandes de travaux en cours ». Ce document n'apporte aucune question ou observation de la part des délégués hormis de Monsieur Paul DE DEMO, délégué de STIGNY, sur le délai anormalement long entre la date d'achèvement des travaux d'éclairage public, la date de réception, et la demande de solde de la participation de la commune par le SDEY. Sa demande est enregistrée et une réponse lui sera donnée après étude du dossier.

## 3 - QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, informe les délégués du choix des entreprises retenues pour les nouveaux marchés de travaux pour les années 2019/2022 : ce sont les mêmes entreprises la Société TPIL et la Société CITEOS.

Il rappelle l'embauche de Monsieur Gérard FRANCOIS, technicien, chargé en particulier de vérifier les bonnes pratiques sur les chantiers de travaux et de faire faire notamment des études de compactage.

Il termine en évoquant les territoires intelligents afin de consolider les ruralités et apporter des services aux usagers.

L'ordre du jour étant épuisé, Messieurs Jean-Noël LOURY et Jean-Pierre BOUILHAC lèvent la séance à 19 h 30.

TONNERRE, le 16 novembre 2018.

Le Vice-Président du SDEY

  
Jean-Pierre BOUILHAC

Commission Locale d'Énergies - Tonnerrois

2 avenue de la Gare - 89700 Tonnerre - Tél. : 03 86 54 87 11 - Fax : 03 86 51 11 38 - f.herrmann@sdey.fr